

CONSIGNES DE SÉCURITÉ À L'ATTENTION DES UTILISATEURS

VENTILATION

N'obstruez pas les orifices de ventilation permanente, votre sécurité en dépend.

EN CAS D'INCENDIE

- 1) Évacuez tous les occupants.
- 2) Fermez le robinet des récipients de gaz ou du réservoir de combustible liquide (le cas échéant).
- 3) Débranchez l'alimentation électrique.
- 4) Donnez l'alerte et appelez les pompiers.
- 5) Lutte contre le feu si la sécurité le permet.

PRÉCAUTIONS CONTRE LE FEU

ENFANTS : NE LAISSEZ PAS D'ENFANTS SEULS.

MOYENS D'ÉVACUATION :

Vérifiez que vous connaissez bien l'emplacement et le fonctionnement des issues de secours.
Laissez libres tous les chemins d'évacuation.

MATÉRIAUX COMBUSTIBLES :

Éloignez-les de tous les appareils de chauffage et de cuisson.

LUTTE CONTRE LE FEU :

Prévoyez un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins 1 kg, homologué ou conforme à l'EN 3-7, à proximité de la porte d'entrée principale et une couverture anti-feu près de la cuisinière.

Familiarisez-vous avec la notice d'utilisation de votre extincteur et avec les dispositions locales de prévention contre l'incendie.